

Le Master APTER renforce les connaissances des dynamiques territoriales et de leur mode de prise en charge par des systèmes d'acteurs complexes. Les enseignements portent sur les mécanismes et les outils de l'action publique territoriale, sur la définition, la conduite et la coordination de projet (territorial et sectoriel), sur les stratégies financières locales. Des enseignements en SIG-cartographie et anglais appliqués à l'aménagement et en communication complètent ces apprentissages.

#### Master 1 APTER :

##### Contenu

- Enseignements théoriques (stratégies de développement territorial, urbanisme opérationnel politiques européennes, politiques environnementales, actions sectorielles, contractualisation, économie de projet)
- Sorties de terrain
- Atelier – bureau d'études
- Séminaire européen (séjour sur un terrain à enjeux, autour d'un projet de territoire)
- Stage (12 à 14 semaines) et soutenance d'un mémoire

#### Master 2 APTER :

##### Contenu

- Alternance de cours et de séminaires renforçant les compétences professionnelles, à l'université et sur le terrain (Concertation et négociation, conduite de projet, évaluation, prospective, questions vives de l'aménagement)
- Atelier – bureau d'études
- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Séminaire européen (séjour sur un terrain à enjeux autour d'un projet de territoire intégrant une dimension de coopération)
- Stage (16 à 18 semaines) et soutenance d'un mémoire.

**Public visé du Master :** étudiants de niveau L3 (pour l'entrée en M1) et M1 (pour l'entrée en M2) en formation initiale ou continue, principalement formés en géographie, environnement, sociologie, sciences politiques, architecture, économie, écologie.

**Conditions d'accès :** chaque candidature fait l'objet d'une évaluation (dossier et audition)

# Licence & Master APTER

AMÉNAGEMENT ET PROJETS DE TERRITOIRE

## L3 & Master APTER

Université de Toulouse II-Le Mirail  
Département  
de Géographie-Aménagement-Environnement  
5, allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex

Tél. : 05 61 50 44 39

<http://blogs.univ-tlse2.fr/iup-projetsterritoires/>



Université  
de Toulouse

UNIVERSITÉ  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL



# Licence & Master APTER

AMÉNAGEMENT ET PROJETS DE TERRITOIRE

UNIVERSITÉ

DE TOULOUSE



Conception graphique :

Benoît Colas, Université de Toulouse-Le Mirail / CPRS - UMS 838.



# Licence 3 & Master APTER

AMÉNAGEMENT ET PROJETS DE TERRITOIRE

La Licence 3 professionnalisante et le Master Professionnel APTER *Aménagement et Projets de territoire* forment aux pratiques professionnelles de l'aménagement, de la conception et de la conduite de projets de territoires.

Du diagnostic à la maîtrise d'ouvrage, de l'évaluation à la prospective, la formation donne les compétences pour exercer sur l'ensemble des territoires (rural - urbain, local - régional - européen) et apporte des compétences transversales (en développement local, urbanisme opérationnel) et sectorielles (économie, transport, culture, logement).

La formation est labellisée par l'APERAU (Association pour les études et la recherche en aménagement et urbanisme), elle est membre de différents réseaux tels que l'UNADEL et a de nombreux partenariats, notamment avec le CNFPT.

## Contenu et encadrement pédagogique

La formation en Licence 3 et Master APTER s'appuie :

- **sur des apports théoriques** relatifs à la connaissance des territoires, aux politiques d'aménagement et développement territorial, aux méthodes de conduite de projets, aux grands défis contemporains : développement durable, urbanisme et transversalité des politiques, organisation et réformes territoriales, maîtrise des finances locales.
- **sur de nombreuses sorties de terrain** (découverte de territoires, analyse de projets, rencontres avec des professionnels).
- **sur des expériences en situation professionnelle : réponses à des commandes de structures de l'aménagement** en Licence 3, Master 1 et 2, **stage** en Master 1 et 2.

L'équipe pédagogique est pluri-disciplinaire (géographie-environnement, aménagement-urbanisme, droit public, informatique et SIG, sociologie, anglais).

Elle est composée :

- **d'enseignants-chercheurs** (Maîtres de conférences, Professeurs des universités)
- **de professionnels de l'aménagement** issus d'une grande diversité d'établissements, publics et privés.

## Métiers et milieux professionnels ciblés

Les diplômés du Master APTER *Aménagement et Projets de Territoires* se destinent aux métiers de différentes sphères professionnelles de l'aménagement et de l'action territoriale : collectivités territoriales et intercommunalités, instances européennes, services déconcentrés de l'Etat, SEM, agences d'urbanisme, bureaux d'études, observatoires thématiques et territoriaux, associations de développement, CAUE, chambres consulaires.

- Chargé de mission / chef de projets en aménagement, politiques territoriales, urbanisme
- Chargé de développement économique, social, culturel, transports, TIC
- Chargé d'études en planification, prospectives
- Agent de développement territorial

## Programme et conditions d'accès

La Licence 3 professionnalisante APTER vise à constituer un socle de connaissances fondamentales sur les dynamiques territoriales (socio-démographiques, économiques, spatiales et institutionnelles), les grandes politiques d'aménagement, les principaux instruments de l'aménagement (CPER, PLU, SCOT, SRADDD, conventions territoriales, etc.), le droit des collectivités, les finances locales, complété par un enseignement en informatique-cartographie et anglais.

Le nombre d'heures conséquent (625 heures) se répartit entre enseignements théoriques, sorties de terrain et une expérience professionnelle sur les deux semestres (Atelier - bureau d'études).

**Public visé** : étudiants de niveau L2 ou équivalent (BTS, DUT) en formation initiale ou continue.

**Conditions d'accès** : chaque candidature fait l'objet d'une évaluation (dossier et audition).